

Réunion EPSU / affiliés belges Secteur de la Défense 6 décembre 2011, Bruxelles

Rapport

1. Introduction

En octobre 2011, le comité NEA de EPSU pour les administrations centrales a donné son accord pour le lancement d'un réseau du personnel de la défense.

La réunion du 06 décembre visait à mettre en place ce réseau et à arrêter les priorités principales qui y seront traitées.

Il s'agira aussi de prendre une initiative en vue de l'instauration d'un dialogue social européen dans le secteur des administrations centrales, et qui, en théorie, comprend le domaine de la défense qui relève des autorités nationales et européennes.

Dans la plupart des pays européens, une exception est faite pour la défense en matière de dialogue social et de droits syndicaux en général. De plus, bien des armées européennes subissent actuellement des réformes en profondeur, des réductions d'effectifs, des sous-traitances, ... Tous ces changements interviennent après un minimum de concertation, voire pas de concertation. On évolue de plus en plus vers une collaboration bilatérale ou multinationale, ce qui nécessite la création d'une plate-forme de discussion spécifique pour la défense. En seconde instance, l'EPSU est confronté à une organisation pour associations militaires, EUROMIL, à laquelle nous voulons faire contrepoids.

2. Présences

Voir annexe A (liste EPSU).

3. Ordre du jour

a. Base de structure EPSU network Defence

Nadja fait une présentation PowerPoint sur le contexte et le cadre du lancement du réseau Défense (voir annexe B).

Ilse présente un PowerPoint du programme de la journée et les tenants et les aboutissants du réseau (voir annexe C).

b. Présentation des participants et des priorités

Lors du tour de table, chacun a la possibilité de soulever les problèmes qu'il rencontre. Il est évident que les attentes des participants sont divergentes. Les uns se focalisent sur le nouveau réseau, les autres attendent plutôt le suivi des discussions de février 2011,

lorsque nous avons consacré une première réunion aux travailleurs des bases US en Europe.

Il y a un consensus sur:

- la nécessité d'une vue plus précise sur la diversité des situations dans les différents pays en matière de défense
- l'égalité des civils et des militaires pour ce qui est du réseau
- la différence entre la problématique des travailleurs des bases US en Europe et la spécificité des travailleurs au sein des différentes défenses nationales
- l'intérêt d'un rassemblement sous la coupole réseau défense, à condition que l'ordre du jour et les accords sur la méthode de travail soient précis.

2

c. Problématique travailleurs bases US en Europe

Les participants font l'état des lieux (essentiellement l'Espagne et le Portugal). On demande d'entreprendre de nouvelles démarches via l'EPSU concernant la faisabilité de mise en place d'un comité d'entreprise européen pour le personnel des bases américaines situées sur le sol européen

d. Conclusions et arrangements de travail

La Belgique prendra l'initiative d'établir un questionnaire afin de clarifier les situations de la défense dans les différents pays, pour avoir une idée plus précise des différences et des similitudes. Cela permettra l'élaboration d'un programme de travail plus précis. La Belgique partira à la recherche d'autres contacts directs pour ce qui est de participants éventuels au réseau.

De toute manière, les priorités pour un prochain ordre du jour, sont:

- le dialogue social et les droits syndicaux
- l'application des directives sociales européennes (ex : temps de travail, droits à l'information et à la consultation, sante et sécurité, égalité entre les genres etc..)
- les restructurations, la réduction des effectifs et ses conséquences (e.a. sous-traitance, privatisation)
- les militaires (et les civils) en mission

L'Espagne prendra l'initiative d'inviter le groupe de travail en mai 2012